



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/6
1^{er} mai 2023

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-douzième réunion
Montréal, 29 mai – 2 juin 2023
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire¹

**RAPPORT FINAL SUR L'ÉVALUATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX
D'ADMINISTRATEURS DES BUREAUX NATIONAUX DE L'OZONE**

¹Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/1

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE ANALYTIQUE | 4 |
| I. Introduction..... | 10 |
| I.1 Objectif de la deuxième étape de l'évaluation..... | 10 |
| I.2 Portée et méthodologie | 10 |
| II. Conclusions thématiques | 12 |
| II.1 Objectifs des réseaux et efficacité des réunions de réseaux | 14 |
| II.2 Planification et organisation des réunions de réseaux | 14 |
| II.3 Rayonnement de l'information et partage des connaissances..... | 16 |
| II.4 Enseignements tirés et rétroaction | 17 |
| II.5 Répercussions sur la réalisation des Objectifs de développement durable..... | 18 |
| II.6 Structure et organisation..... | 19 |
| II.7 Efficacité des réseaux | 20 |
| II.8 Intégration des genres dans les travaux des réseaux régionaux..... | 21 |
| II.9 Conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur les travaux des réseaux régionaux..... | 22 |
| III. Enseignements tirés et carte de route | 23 |
| Annexe I : Regional Network of NOOs-Membership and Regional Coordination | |
| Annexe II : Regional Network Meetings attended by the SMEO (July 2022–March 2023) | |
| Annexe III : Thematic priorities identified by NOOs for the agenda of regional network meetings | |
| Annexe IV : A typology of regional network meetings | |
| Annexe V : Information references used for the evaluation | |

ABRÉVIATIONS

| | |
|-------|---|
| CFC | Chlorofluorocarbone |
| HCFC | Hydrochlorofluorocarbone |
| HFC | Hydrofluorocarbone |
| ODD | Objectif de développement durable |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel |
| PAO | Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'environnement |
| PRG | Potentiel de réchauffement de la planète |
| SAO | Substance appauvrissant la couche d'ozone |
| Sida | Swedish International Development Cooperation Agency |

SOMMAIRE ANALYTIQUE

Contexte et portée

1. Le Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, à sa 86^e réunion, a examiné les conclusions de l'étude théorique présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/11. Le PNUE offre le service des réseaux régionaux dans le cadre de son programme d'aide à la conformité annuel. Reconnaissant la grande valeur des réseaux régionaux pour les pays visés à l'article 5, le Comité exécutif a demandé une deuxième étape à l'évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, qui prendrait appui sur les conclusions de l'étude théorique et serait présentée sous forme de rapport de synthèse regroupant et résumant les conclusions de l'évaluation finale et menant à une recommandation pour une efficacité accrue des réseaux et une plus grande pertinence pour les pays bénéficiaires.

2. La portée précisée dans le mandat approuvé par le Comité exécutif dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/11/Corr.1 s'étend aux sept groupes thématiques suivants : a) les objectifs des réseaux et l'efficacité des réunions de réseaux, b) les processus de planification et d'organisation des réunions de réseaux, c) le processus de rayonnement de l'information et de partage des connaissances, d) le processus d'apprentissage et de rétroaction, e) les répercussions sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, f) la structure et l'organisation, g) et l'efficacité des réseaux. Deux autres parties ont été ajoutées : h) l'intégration du genre et i) les conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur les travaux des réseaux régionaux.

Méthodologie

3. La dernière étape de cette évaluation a consisté en des visites sur le terrain afin d'aller au-delà des conclusions de l'étude préliminaire. L'Administratrice principale, Suivi et évaluation a assisté à des réunions dans toutes les régions faisant partie des réseaux régionaux, à savoir l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie occidentale, de juillet 2022 à mars 2023. Deux consultants ont procuré un soutien supplémentaire pour l'évaluation. Les données recueillies concernaient la période 2020-2023. Une part très importante de cette période a été fortement influencée par la pandémie de la COVID-19, de sorte que les sondages et les questionnaires comportaient des questions sur cette expérience et les modifications qui ont dû être apportées aux travaux des réseaux régionaux.

4. Les conclusions de l'évaluation sont le produit de recherches quantitatives et qualitatives. Le processus d'évaluation a comporté une étude théorique, une cartographie de l'analyse des parties prenantes, la préparation d'un document de démarrage, des sondages en ligne et des questionnaires ciblés, des entrevues et des rencontres de groupes témoins avec les parties prenantes. Des rencontres et des entrevues ont été menées auprès a) du programme ActionOzone : cadres, coordonnateurs régionaux et membres du personnel choisis, b) le Fonds multilatéral : membres du Comité exécutif (pays non visés à l'article 5 et pays visés à l'article 5) et gestionnaires du Secrétariat, c) le Secrétariat de l'ozone : gestionnaires et membres du personnel, d) les partenaires de développement et les agences bilatérales et d'exécution et d) les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone.

5. L'équipe ActionOzone a prêté son appui au processus d'évaluation en facilitant le rayonnement et ainsi assurer la dissémination efficace des sondages mondiaux multilingues en ligne menés auprès des 147 administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone de septembre à octobre 2022. Le taux de réponse au sondage a atteint un niveau hautement satisfaisant de 71 pour cent. Le sondage a été organisé en groupements thématiques correspondant à la portée du mandat. L'analyse globale des réponses au sondage, jumelée aux résultats qualitatifs provenant de l'interaction directe lors des entrevues et des rencontres, a servi de source d'information pour l'évaluation.

Conclusions

6. De façon générale, les conclusions de cette deuxième et dernière étape de l'évaluation confirment les résultats préliminaires de l'étude théorique, à savoir que les réseaux sont appréciés par les parties prenantes, qui reconnaissent la valeur et le rôle important que joue ce programme. Les réseaux sont vus comme un service efficace et économique pour appuyer la mise en œuvre du programme par les pays visés à l'article 5 et le respect du Protocole de Montréal, et contribuent ainsi à bâtir et à renforcer les capacités des pays pour la réalisation et la pérennité des objectifs du traité. Les réseaux sont devenus un élément intrinsèque des mécanismes de gouvernance institutionnelle du Protocole de Montréal.

7. Bien qu'elle confirme les bons résultats obtenus lors de l'étude théorique précédente, la dernière étape de l'évaluation a mis en lumière des domaines d'action qui peuvent continuer à assurer la pérennité et la consolidation des résultats en matière de renforcement des capacités pour le respect du Protocole de Montréal.

Objectifs des réseaux et efficacité des réunions de réseaux

8. Le sondage acheminé aux administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone a permis d'évaluer la satisfaction des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, et l'efficacité et l'utilité des réunions de réseaux régionaux. Les réponses recueillies de toutes les régions révèlent que plus de 80 pour cent des répondants sont satisfaits ou très satisfaits. De légères différences ont été observées dans les différentes régions, mais celles-ci n'ont pas de conséquences statistiques importantes à cause des différentes tailles des régions visées (p. ex., 54 pays en Afrique, 11 pays en Asie occidentale).

Processus de planification et d'organisation des réseaux régionaux

9. Le niveau de satisfaction concernant les processus de planification et d'organisation des réunions de réseaux, du point de vue des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, varie d'une région à l'autre. Bien que les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone semblent satisfaits du fonctionnement des réunions, la préparation de celles-ci pourrait être améliorée, tant substantivement que du point de vue de la logistique. La participation des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone à la préparation de l'ordre du jour et au choix des questions à aborder varie d'une région à l'autre. Certains sont satisfaits tandis que d'autres indiquent que les consultations pourraient être entreprises plus tôt au cours du processus, afin que l'ordre du jour final prenne mieux en compte leurs points de vue et leurs priorités. Quant à la logistique, la confirmation plus hâtive de la date et du lieu des réunions faciliterait la participation de tous les invités.

Processus de rayonnement de l'information et de partage des connaissances

10. Le rôle des réseaux à faciliter le rayonnement de l'information et le partage des connaissances est un des rôles principaux reconnus par les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone. La majorité des participants ont indiqué que les réunions offrent une tribune d'échange unique où ils peuvent profiter des connaissances des autres et partager des expériences. L'apprentissage aux réunions régionales se fait en échangeant des bonnes pratiques et en tirant des enseignements des difficultés de mise en œuvre que connaissent les autres participants, à partir de ce qui est révélé lors des réunions. De plus, les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone communiquent régulièrement les uns avec les autres aux fins de consultations réciproques et de partage des expériences entre les réunions. Les coordonnateurs régionaux communiquent aussi régulièrement avec les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone entre les réunions.

Processus d'apprentissage et de rétroaction

11. La participation des agences bilatérales et d'exécution et des secrétariats aux réunions régionales favorise les échanges entre les agences et les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone. Elle donne l'occasion de cerner les difficultés dans les régions et les succès à partager et à intégrer dans la conception et la mise en œuvre du projet. Ainsi, les réunions de réseaux régionaux contribuent de façon positive à la pérennité des réalisations par la mise en commun des enseignements tirés et leur intégration dans la mise en œuvre du projet et leur reproductibilité dans les pays. Elles offrent également une tribune efficace pour promouvoir davantage la coopération Sud-Sud dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal.

Répercussions sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

12. Il n'y a pas de résultat concluant sur l'intégration des ODD à l'ordre du jour des réunions de réseaux régionaux. Bien que la pertinence des ODD comme élément du Programme de développement durable à l'horizon 2030 soit reconnue, les points de vue divergent lorsqu'il s'agit de déterminer s'ils doivent être un élément récurrent des réunions de réseaux. Les participants ne sont aucunement tenus de s'intéresser aux questions qui vont au-delà de la réalisation du Protocole de Montréal et de ses amendements. Le cinquième objectif de développement durable, qui porte que l'intégration des genres, figure à l'ordre du jour des réunions de réseaux régionaux depuis l'adoption de la politique d'intégration des genres par le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal.

Structure et organisation

13. La responsabilité de désigner les participants aux réunions de réseaux régionaux incombe aux pays. En participant aux réunions dans les différentes régions, l'Administratrice principale, Suivi et évaluation a pu observer la diversité des participants. Certains pays qui participent aux réunions du Comité exécutif délèguent régulièrement d'autres membres du Bureau national de l'ozone pour participer aux réunions de réseaux afin de les exposer aux expériences de la région et qu'ils puissent rapporter les enseignements tirés et les mettre en œuvre au pays. Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont aussi indiqué que les gestionnaires d'ActionOzone pourraient envisager ultérieurement d'inviter des participants des deux groupes, les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone habituels et les nouveaux partenaires de la mise en œuvre au niveau national, afin de favoriser une plus grande participation des parties prenantes nationales du secteur des changements climatiques et de l'efficacité énergétique. Le cas échéant, des ressources supplémentaires seront nécessaires afin d'accueillir un plus grand nombre de participants aux réunions.

Efficacité du réseau

14. L'évaluation confirme que les réseaux régionaux sont considérés comme étant un mécanisme très efficace de développement et de renforcement des capacités des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone à gérer efficacement leurs programmes de conformité au Protocole de Montréal. Lors de la réunion du réseau Asie et Pacifique, un partenaire de développement a indiqué que le programme de réseau régional est le programme d'assistance technique qui profite du soutien de l'agence bilatérale depuis le plus longtemps, à savoir 17 ans. Le programme est une histoire de réussite qui vaut l'investissement, car il a nettement contribué de façon durable à développer des capacités régionales et nationales à long terme permettant de respecter les obligations des régions au titre du Protocole de Montréal. Il importe de noter que bien que la nouvelle pratique post-pandémie d'offrir des réunions à distance et des webinaires soit vue comme un complément efficace qui enrichit les travaux des réseaux, elle ne doit pas devenir la modalité dominante. L'amélioration de la planification et de la gestion des contraintes administratives liées aux déplacements et à l'achat de services peut permettre de réaliser des gains. Des demandes aux fournisseurs de services et des modalités de voyage plus hâtives peuvent permettre d'obtenir de meilleurs prix pour les réservations finales.

Intégration des genres

15. L'évaluation a confirmé l'intégration systématique de la question des genres aux ordres du jour des réunions de réseaux et une sensibilisation accrue à l'intégration des genres dans la mise en œuvre des projets dans les pays après l'adoption de la politique opérationnelle du Fonds multilatéral. L'intégration des genres est abordée dans les réunions de réseaux régionaux où l'information est présentée par différents intervenants tels que les personnes-ressources, les agences d'exécution et les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone qui, dans le cas de ces derniers, présentent les expériences du pays sur l'intégration des genres dans les activités. Le programme ActionOzone a élaboré sa stratégie d'intégration des genres et y consacre une page dédiée sur son site Web.²

Conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur les travaux des réseaux régionaux

16. L'évaluation des conséquences de la pandémie de la COVID-19 a été un thème inévitable compte tenu de la période visée par cette évaluation. Bien qu'elle ait assurément perturbé les activités prévues dans toutes les régions du monde, ActionOzone et ses coordonnateurs régionaux ont su profiter des occasions de se moderniser qu'offrait la crise créée par la pandémie. La nécessité a mené à une adoption massive des communications virtuelles pour assurer le maintien des affaires dans le contexte des nouvelles modalités. Les équipes régionales ont appuyé les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone afin qu'ils se familiarisent avec l'utilisation des webinaires et le recours aux réunions virtuelles. Cette reconversion aux nouvelles modalités a joué un rôle déterminant dans le maintien des communications et des travaux des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone dans les régions. Bien que les réunions en personne demeurent le premier choix pour tous, les réunions et outils virtuels semblent être appréciés comme mode complémentaire, car ils favorisent une interaction plus fréquente dans les périodes entre les grandes réunions régionales. Les réseaux ont à leur disposition des outils enrichis qui leur permettent de maintenir les voies de communication ouvertes, ce qui favorise les communications en temps réel entre les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone pour surmonter les difficultés et partager des expériences à cet égard.

Autres conclusions

17. Au cours de la préparation de cette évaluation, l'Administratrice principale, Suivi et évaluation a constaté l'hétérogénéité des modèles d'affaire servant de base aux différents réseaux régionaux. Le programme est dirigé par les gestionnaires d'ActionOzone à Paris, mais de nombreuses responsabilités sont déléguées aux coordonnateurs régionaux, notamment en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre de leur programme de travail. La grande proximité des coordonnateurs régionaux aux pays de leurs réseaux favorise la bonne compréhension des besoins des membres des réseaux et contribue au succès des réalisations des réseaux. Atteindre l'équilibre parfait entre l'autonomie et le contrôle centralisé exige une évaluation permanente par les gestionnaires et les coordonnateurs régionaux. Un certain niveau de centralisation est inévitable dans la mesure où le siège doit accorder son autorisation pour les processus administratifs.

Enseignements tirés et carte de route

18. Les enseignements tirés au cours de cette évaluation révèlent que les réseaux régionaux ont été très efficaces au cours de leurs trente ans d'existence et ont su s'adapter aux besoins des pays afin que ceux-ci respectent les exigences de conformité pour la réalisation des objectifs du Protocole de Montréal et de ses amendements subséquents. Ils ont été résilients et ont su maintenir les activités pendant la pandémie de la COVID-19. L'évaluation n'a révélé aucune difficulté critique, comme en témoigne la très grande satisfaction de la plupart des parties prenantes quant à l'efficacité du programme. Certaines modifications peuvent être apportées afin de réduire certains risques et développer davantage les synergies entre les réseaux régionaux. Aucune de celles-ci n'exigerait de changement structurel des modalités de prestation du programme.

² <https://www.unep.org/ozonaction/ozonaction-and-gender-mainstreaming>

19. L'évaluation a mis en lumière les mesures suivantes pour une carte de route pouvant contribuer à maintenir et même améliorer le niveau élevé de l'efficacité des réseaux :

- a) **Planification et organisation des réunions de réseau** : Les gestionnaires d'ActionOzone pourraient élaborer un plan commun qui comprendrait des étapes claires et des lignes directrices connexes pour la préparation des réunions, depuis l'établissement de l'ordre du jour jusqu'à la logistique, afin d'améliorer la planification et la coordination. Le processus de consultation pour la préparation de l'ordre du jour devrait commencer plus tôt afin que les points de vue de toutes les parties prenantes puissent être pris en compte et intégrés en bonne et due forme dans l'ordre du jour final ;
- b) **Résultats des réunions et suivi des recommandations** : Les gestionnaires d'ActionOzone pourraient offrir une orientation générale aux coordonnateurs régionaux afin d'en arriver à un modèle commun pour les rapports finaux qui comprendrait l'ordre du jour final et une liste des participants ventilée par sexe. Le rapport ferait état des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la réunion précédente et comprendrait les recommandations les plus récentes devant faire l'objet d'un suivi à la prochaine réunion. Il pourrait être publié au cours du mois suivant la fin de l'activité, sur le portail d'ActionOzone. Une approche ainsi harmonisée faciliterait l'identification des questions d'intérêt commun pour tous les pays visés à l'article 5, auxquelles les équipes d'ActionOzone donneraient la priorité lors de la mise en place de soutien supplémentaire accordé selon les conclusions des réunions ;
- c) **Échanges fructueux entre les régions** : ActionOzone pourrait favoriser davantage les échanges interrégionaux au-delà des régions géographiques à partir des questions thématiques d'intérêt commun se prêtant au partage d'expériences (p. ex. commerce illicite). La collaboration interrégionale pourrait comprendre la création d'un groupe spécial d'experts de toutes les régions et la possibilité d'une participation à distance aux réunions se déroulant dans des régions éloignées. Un événement mondial pourrait être organisé, à titre exceptionnel et lorsque justifié, tout en sachant qu'un tel événement exigerait beaucoup de ressources et d'efforts ;
- d) **Élargissement du groupe de participants aux réunions de réseaux** : ActionOzone pourrait souhaiter trouver d'autres moyens de faire participer des parties prenantes pertinentes à la découverte de solutions pour relever de nouveaux défis, avant l'achèvement de l'élimination des HCFC et tout en réalisant la réduction progressive des HFC avec le soutien des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone pour identifier les partenaires principaux avec lesquels il serait possible de collaborer afin de garantir le respect du Protocole de Montréal ;
- e) **Intégration des ODD à l'ordre du jour** : Les ODD demeureraient à l'ordre du jour, mais uniquement pour les questions que les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone jugeraient prioritaires. Le Programme d'aide à la conformité a déjà cartographié les ODD relatifs au Protocole de Montréal et ceux-ci pourraient contribuer au développement des capacités dans ces secteurs à la demande des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ;
- f) **Intégration des genres** : La question de l'intégration des genres demeurerait à l'ordre du jour des réunions, renforçant l'opérationnalisation de l'intégration des genres aux travaux des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, et contiendrait des recommandations pour réaliser des progrès dans la responsabilisation des femmes dans les secteurs en lien avec le Protocole de Montréal au niveau national ;

- g) **Agences bilatérales et d'exécution** : La participation des agences bilatérales et d'exécution est un élément intrinsèque de la valeur des réseaux régionaux, qui offrent un environnement technique dans lequel les agences et les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone peuvent échanger et aborder leurs projets communs. Les ordres du jour des réunions pourraient accorder davantage de place aux sessions de travail interactives qui contribuent au partage d'expériences entre les pays d'une région et facilitent l'apprentissage mutuel ;
- h) **Développement continu des modalités virtuelles** : Un dernier mot pour mettre en évidence la capacité des réseaux à réagir et à s'adapter face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur leurs travaux. Les équipes des réseaux régionaux ont vu en la crise une occasion de passer du statu quo à une utilisation avancée des technologies de communication, garantissant ainsi la prestation du programme. Les réseaux régionaux devraient continuer à développer leurs modalités et outils virtuels en tant que complément économique aux réunions régulières en personne.

RECOMMANDATION

20. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note du rapport final sur l'évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/6 ;
- b) Examiner les conclusions, les enseignements tirés et les mesures proposées découlant de l'évaluation dont il est question à l'alinéa a) ci-dessus ;
- c) Prendre note avec satisfaction :
 - i) De l'excellent travail réalisé par le programme ActionOzone et ses réseaux régionaux, ainsi que du dévouement des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, et les encourager à maintenir ces standards à long terme ;
 - ii) De la contribution positive des agences bilatérales et d'exécution grâce à leur participation aux réunions de réseaux et les encourager à continuer à y assister régulièrement et à développer d'autres sessions interactives avec les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ;
 - iii) De la présence régulière du Secrétariat du Fonds multilatéral aux réunions et l'encourager à continuer à participer aux réunions de réseau pour le bénéfice des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal ;
 - iv) De la présence régulière du Secrétariat de l'ozone et l'encourager à continuer à participer aux réunions de réseau pour le bénéfice des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal ;
- d) Encourager ActionOzone à examiner et à appliquer les conclusions, les enseignements tirés et les mesures proposées dans cette évaluation lors de la planification et la prestation des travaux des réseaux régionaux ;
- e) Demander à l'Administratrice principale, Suivi et évaluation d'entreprendre une évaluation régulière des réseaux régionaux, aux dates et à une fréquence déterminés par le Comité exécutif, afin de continuer à évaluer l'efficacité du programme.

RAPPORT FINAL SUR L'ÉVALUATION DES RÉSEAUX D'ADMINISTRATEURS DES BUREAUX NATIONAUX DE L'OZONE

I. Introduction

21. Ce rapport prend appui sur l'étude théorique sur les réseaux régionaux, qui a porté sur la période 2008-2020 et a évalué l'efficacité des réseaux régionaux depuis l'évaluation précédente, en 2007.³ Le présent rapport met fin à la quatrième évaluation des réseaux depuis leur création par la Swedish International Development Cooperation (Sida) en 1994, en tant que programme d'assistance technique pour l'Asie du Sud-Est.⁴

I.1 Objectif de la deuxième étape de l'évaluation

22. Le Comité exécutif, à sa 86^e réunion, a approuvé le mandat de la deuxième étape de l'évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone.⁵ S'appuyant sur les conclusions de l'étude théorique, la deuxième étape de l'évaluation a pour objectif d'évaluer la pertinence des réseaux dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal.⁶ La deuxième étape de l'évaluation vise à compléter les conclusions de l'étude théorique en offrant une information actualisée recueillie directement lors des réunions de réseaux. L'évaluation finale comprendra des recommandations pratiques pour améliorer davantage l'efficacité des réseaux régionaux.

23. Une approche sur le terrain, consistant en la participation en personne aux réunions de réseaux dans toutes les régions, a été requise afin de compléter les conclusions préliminaires de l'étude théorique, lesquelles seront validées grâce à des méthodes participatives avec les parties prenantes et les participants aux réunions.

I.2 Portée et méthodologie

Portée

24. L'évaluation a été faite auprès de tous les réseaux et sous-réseaux régionaux.⁷ La portée thématique est déterminée selon les secteurs d'activités définis dans le mandat, comme suit :

- a) Objectifs des réseaux et efficacité des réunions de réseaux
- b) Processus de planification et organisation des réunions de réseaux
- c) Processus de rayonnement de l'information et de partage des connaissances
- d) Processus d'apprentissage et de rétroaction
- e) Répercussions sur la réalisation des ODD des Nations Unies
- f) Structure et organisation
- g) Efficacité des réseaux

25. Depuis l'adoption de la politique opérationnelle du Fonds multilatéral sur l'intégration des genres, les rapports d'évaluation du Fonds proposent systématiquement une partie sur l'intégration des genres, abordée séparément de l'évaluation des ODD. L'évaluation examine également les conséquences de la

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/11

⁴ Les renvois aux évaluations précédentes sont présentés à l'annexe II.

⁵ Décision 86/10

⁶ Paragraphe 8 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/11/Rev.1

⁷ La liste des membres des réseaux régionaux est fournie à l'annexe I

pandémie de la COVID-19 sur les travaux des réseaux. L'analyse par groupe thématique est présentée dans la partie II du présent rapport.

Méthodes et collecte de données

26. La méthodologie utilisée regroupe des méthodes qualitatives et quantitatives. Les informations ont été recueillies grâce à un sondage mondial en ligne acheminé à 147 administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, des questionnaires ciblés envoyés aux parties prenantes, des groupes témoins et des entrevues. L'Administratrice principale, Suivi et évaluation a assisté à des réunions organisées par les réseaux régionaux dans toutes les régions, de juillet 2022 à mars 2023.⁸

27. Des groupes témoins et des entrevues avec les participants ont été menés dans les différentes régions et en marge des réunions des organes directeurs à Montréal.⁹ Des entrevues en ligne et téléphoniques supplémentaires ont eu lieu de façon ponctuelle lorsque nécessaire. Des entrevues ont été réalisées avec différentes parties prenantes, dont les agences bilatérales et d'exécution, les représentants des secrétariats du Fonds multilatéral et de l'ozone, ainsi que les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone et les personnes-ressources lors des réunions régionales.

28. L'Administratrice principale, Suivi et évaluation a organisé des sessions de travail avec les participants dans toutes les régions lors de sa participation aux réunions de réseaux régionaux. Une étude de cas portant sur les résultats des réseaux de l'Amérique latine et des Caraïbes a été commandée dans le cadre de l'évaluation. Les résultats de cette étude sont inclus dans le rapport global.¹⁰ Tous les résultats régionaux ont été regroupés par thème afin de créer une stratégie globale pour les réseaux régionaux qui dépasse les spécificités régionales.

29. Des séries de questionnaires ont été envoyées à différentes étapes de l'évaluation. La première série a été envoyée au dirigeant d'ActionOzone et à tous les coordonnateurs régionaux des réseaux. Ces questionnaires visaient à recueillir des données qualitatives qui serviraient à préparer le terrain pour les prochaines étapes du sondage mondial. Les réponses ont contribué à l'élaboration d'un sondage en ligne multilingue portant sur les groupes thématiques définis dans le mandat, destiné aux 147 administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone.

30. Le taux de réponse au sondage en ligne a été très satisfaisant, à 71 pour cent. Les données en ligne, jumelées à l'information qualitative recueillie lors des réunions et des entrevues, ont créé une base fiable pour canaliser la voix et les points de vue des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone en qualité de bénéficiaires ultimes des réseaux régionaux.

31. L'avant-projet a été communiqué à l'équipe d'ActionOzone et au Secrétariat du Fonds multilatéral aux fins de commentaires. Les commentaires reçus ont été pris en compte lors de la finalisation du rapport, dans le cadre d'un processus interne de qualité.

32. En conclusion de l'évaluation, ce rapport de synthèse présente les conclusions globales par groupe thématique. Les enseignements tirés révèlent que quelques mesures sont proposées afin que les réseaux demeurent très efficaces à relever les nouveaux défis et à offrir du soutien pour atteindre les objectifs à long terme du Protocole de Montréal et assurer la pérennité des résultats.

33. L'Administratrice principale, Suivi et évaluation aimerait remercier tous ceux qui ont donné de leur temps et ont généreusement partagé leurs expériences, leurs connaissances et leur expertise pour la préparation de cette évaluation, plus particulièrement les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, et espère que les conclusions de cette évaluation seront utiles aux parties prenantes qui travaillent à la réalisation des objectifs du Protocole de Montréal.

⁸ Voir l'annexe II.

⁹ Réunions des Parties et du Comité exécutif.

¹⁰ L'étude de cas de l'Amérique latine et des Caraïbes tient compte des résultats préliminaires provenant des sondages et des missions organisés dans d'autres régions. Elle a servi à mettre les conclusions préliminaires à l'épreuve avant la finalisation de l'évaluation.

II. Conclusions thématiques

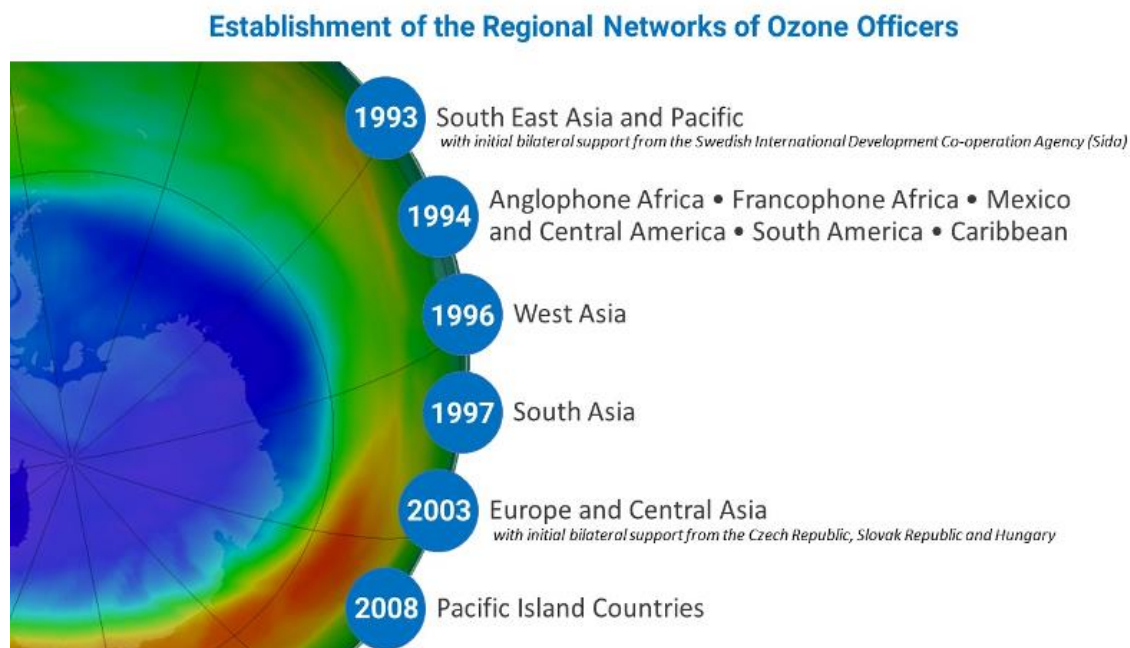
34. Cette partie contient les conclusions de la deuxième étape de l'évaluation, qui reposent sur les sondages, les questionnaires, les groupes témoins et les entrevues de toutes les régions et les contributions d'une étude de cas régionale. Les résultats de l'évaluation révèlent que les conclusions et les enseignements tirés sont valables pour toutes les régions et qu'il n'y a aucune distinction à faire d'une région à l'autre pour cerner la carte de route des recommandations et demeurer efficaces au cours des prochaines années.¹¹ La synthèse porte sur les sept secteurs définis dans le mandat. Le volet de l'intégration des genres est abordé séparément, comme dans toutes les évaluations du Fonds. En dernier lieu, les conséquences de la pandémie de la COVID-19, qui a coïncidé chronologiquement avec la deuxième étape de l'évaluation, ont été abordées.

II.1 Objectifs des réseaux et efficacité des réunions de réseaux

35. Les réseaux ont été créés en 1993 par la Sida en tant que programme d'assistance technique pour les pays asiatiques, afin de favoriser la mise en œuvre du Protocole de Montréal par le renforcement des capacités. Le réseautage des correspondants nationaux du Protocole de Montréal dans les pays nordiques a servi d'inspiration pour sa création. Depuis 17 ans, ce programme est le programme d'assistance technique financé par la Sida et mis en œuvre par le PNUE qui a duré le plus longtemps et connu le plus de succès.

36. Le succès du premier réseau régional a encouragé le Fonds multilatéral à offrir un soutien financier au mécanisme dans le cadre du programme de travail du PNUE. Le service de réseautage a grossi progressivement de 1993 à 2008 pour finalement englober toutes les Parties visés à l'article 5. Le réseau des pays insulaires du Pacifique est le réseau le plus jeune. Les réseaux ont offert les services demandés grâce à des programmes et plans de travail successifs fondés sur les activités et le financement approuvés. Une stratégie triennale jumelée à un plan de travail annuel définit le cadre par rapport auquel seront mesurés les plans de travail, la prestation du travail et la réalisation des objectifs.

Figure 1 : Chronologie de la couverture mondiale par les réseaux régionaux (*)



(*) Source : Site Web [UNEP CAP OzonAction](http://www.unep.org/ozonaction)

37. Le besoin de maintenir le soutien des réseaux régionaux aux administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone en tant qu'instrument essentiel de la mise en œuvre et du respect du Protocole de Montréal et de

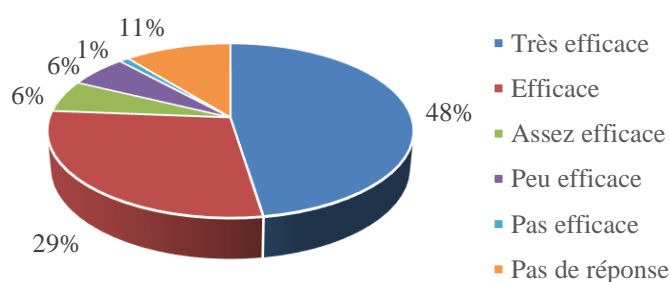
¹¹ Une étude de cas régionale a été entreprise pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à partir des conclusions préliminaires des autres régions. L'analyse a été intégrée au rapport final global, qui s'applique à toutes les régions, sans distinction.

ses amendements, a fait consensus. Au cours des réunions, les agences bilatérales et d'exécution, ainsi que les secrétariats ont indiqué que cette organisation régionale offrait un moyen très économique de garder contact avec les pays et de débattre des questions liées à la mise en œuvre des projets et la conformité avec plusieurs pays en peu de temps. Les réunions ne portent pas seulement sur les questions liées aux projets. Elles offrent aussi l'occasion de discuter de plusieurs questions relevant du mandat de centre d'échange du Programme d'aide à la conformité du PNUE, notamment la conformité, l'établissement des rapports et le renforcement des capacités.

38. À partir du sondage, les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont défini les secteurs suivants qui identifient les fonctions principales des réseaux régionaux : a) offrir une plateforme aux administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone/Protocole de Montréal¹² afin qu'ils partagent leurs connaissances, leurs expériences, les enseignements tirés et les meilleures pratiques concernant la mise en œuvre du Protocole de Montréal dans les pays, b) aider les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone/Protocole de Montréal en offrant du soutien technique et pour le renforcement des capacités, afin d'améliorer l'efficacité et les compétences des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone/Protocole de Montréal, c) fournir des mises à jour concernant les dernières décisions du Comité exécutif et d) des séances d'information sur les plus récentes informations du Secrétariat sur les questions de politique et d'orientation pour la préparation et la mise en œuvre de projets. Tous ces objectifs ont pour but d'aider les pays visés à l'article 5 à réaliser les objectifs du Protocole de Montréal et à y demeurer conformes.

39. Les points de vue exprimés par les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone en réponse à l'évaluation confirment que les réseaux régionaux sont considérés comme un instrument essentiel à l'expression et à la consolidation de la mise en œuvre du Protocole de Montréal au fil des ans dans les régions et les pays. Les pays font face à toutes sortes de situations aux plans régional, infrarégional et national et ont donc différents besoins quant au soutien auquel ils s'attendent de leur propre réseau régional. Les équipes régionales d'ActionOzone ont mis au point différentes modalités pour l'organisation de leurs travaux, le type de réunions et leur fréquence, et les questions d'intérêt pour leur ordre du jour, selon les priorités de leurs régions respectives. Chaque réseau possède son propre mécanisme de consultation pour élaborer ses activités selon les priorités exprimées par ses membres. Soixante-dix-sept pour cent des répondants estiment que les réseaux régionaux exécutent leurs travaux de manière efficace ou très efficace.¹³

Figure 2 : Évaluation de l'efficacité des réseaux régionaux



40. Les données qualitatives recueillies dans le cadre des entrevues avec les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont révélé des priorités thématiques déjà abordées dans les réunions, sur lesquelles ils souhaitent approfondir davantage leurs connaissances de façon systématique lors des réunions de réseaux

¹² Certains réseaux utilisent l'expression « administrateur du Protocole de Montréal » au lieu d'« administrateur du Bureau national de l'ozone ».

¹³ Tous les schémas et les tableaux sont fondés sur les réponses au sondage mondial envoyé aux 147 administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone.

régionaux et par le biais des services du Programme d'aide à la conformité, afin d'augmenter les bienfaits que procurent les réseaux.¹⁴

41. Les participants d'une région ont fait connaître leur intérêt à apprendre des autres régions éloignées.¹⁵ Il y a de l'intérêt à participer à des échanges possibles entre les régions afin de connaître les expériences des autres réseaux. À l'heure actuelle, la meilleure configuration réunit les sous-réseaux d'une grande région. Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont également indiqué qu'il pourrait être très enrichissant d'organiser des réunions mixtes de différentes régions afin d'aborder les questions d'intérêt commun et de contribuer à la coopération Sud-Sud.

42. En résumé, les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone sont très satisfaits de l'efficacité des travaux des réseaux régionaux pour atteindre les objectifs et ils sont très reconnaissants de la qualité de leurs relations avec leurs homologues des équipes régionales du Programme d'aide à la conformité. Les autres parties prenantes, telles que les agences bilatérales et d'exécution, et les secrétariats, sont aussi d'avis que leur participation aux réunions régionales offre un moyen économique de contribuer à la mise en œuvre des objectifs du Protocole. Il a été suggéré que l'organisation des réunions interrégionales pourrait être un moyen positif de favoriser la coopération Sud-Sud et d'améliorer les bonnes pratiques.

II.2 Planification et organisation des réunions de réseaux

43. Le processus de planification menant à la présentation des réunions régionales exige énormément de coordination et d'anticipation. Le calendrier des réunions est établi en fonction des dates des réunions d'intérêt pour le Protocole de Montréal, telles que la Réunion des Parties, les groupes de travail à composition non limitée, le Comité exécutif et les réunions de coordination interagences. Le calendrier prend aussi en compte les contraintes locales de chaque région (p. ex., élections, congés saisonniers, etc.).

44. En ce qui concerne les délais et les buts des réunions, la majorité des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone qui n'assistent pas aux réunions des organes de gouvernance ont apprécié leur participation aux événements des réseaux régionaux qui ont eu lieu peu après et d'être informés des décisions prises. Les réunions de réseaux régionaux offrent aux participants une tribune sur laquelle ils peuvent analyser ensemble les conséquences des dernières décisions pour leur pays et leur région. Quelques participants qui assistent régulièrement aux réunions des organes de gouvernance ont exprimé leur préférence pour la tenue des réunions des réseaux régionaux au cours de la période préparatoire aux Réunions des Parties ou aux réunions du Comité exécutif. Finalement, il s'agit d'un cycle ; comme l'a dit un des participants, les réunions régionales ont toujours lieu avant ou après les réunions des organes de gouvernance, de sorte qu'il y a peu de différence.

45. L'évaluation révèle qu'il n'y a aucune méthode commune d'organiser les réunions. Chaque région a sa propre dynamique et consulte beaucoup ou peu ses membres. Ainsi, les réponses à cette question varient. Certains répondants sont satisfaits du statu quo tandis que d'autres sont d'avis que les consultations ont lieu à une étape trop tardive du processus, ce qui limite les possibilités d'avoir un impact réel sur l'établissement de l'ordre du jour. L'évaluation n'a pas permis de définir un déroulement unique appliqué d'office dans les différentes régions, car il y a un processus d'affaires à respecter.

46. Il est conseillé de planifier plus longtemps à l'avance la communication des dates et des lieux, afin de garantir la disponibilité des secrétariats et des membres du personnel, ainsi que le respect des règles régissant les déplacements. Certaines régions ont déjà adopté une planification intermédiaire, mais la consultation des membres au sujet des possibilités à long terme d'accueillir une réunion peut exiger un délai de deux ans. Ce n'est toutefois pas une pratique générale. L'existence d'un plan de projet global des

¹⁴ Les questions thématiques proposées par les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone sont indiquées à l'annexe III.

¹⁵ L'Amérique latine doit tirer des leçons des expériences de l'Asie sur les mesures de lutte contre le commerce illicite.

gestionnaires d'ActionOzone pour communiquer à l'avance les projets de propositions de réunions aux secrétariats et aux agences faciliterait l'attribution à l'échelle mondiale. Il faut une coordination collective des différentes régions afin de proposer un projet de plan global pour les 12 mois suivants.

47. La coordination des sous-réseaux pour la préparation de réunions mixtes a parfois connu des retards dans l'établissement de l'ordre du jour final et la confirmation des lieux de la réunion. Les consultations sont non seulement menées auprès des pays de la région, mais aussi des entités qui contribuent au contenu de l'ordre du jour (p. ex. les secrétariats, les agences bilatérales et d'exécution, les personnes-ressources). Il n'est pas toujours facile d'accommoder toutes les contraintes. La coordination entre les gestionnaires d'ActionOzone et les équipes régionales s'est toutefois avérée très efficace pour régler toutes les difficultés qui surviennent au cours du processus qui mène à une présentation réussie des réunions.

48. En ce qui concerne la préparation des résultats et des recommandations des réunions de réseaux régionaux, toutes les régions ont préparé des rapports finaux des réunions et des recommandations. Les méthodes varient. Certains réseaux fonctionnent par cumul quotidien et consolidation en fin de réunion, tandis que d'autres préparent toutes les recommandations à la dernière session. Dans un cas comme dans l'autre, une transparence accrue serait de mise pour déterminer comment les résultats et les recommandations contribuent aux réunions subséquentes et aux activités du réseau.

49. Les projets de recommandations préparés à la réunion sont habituellement regroupés lors de consultations suivant la réunion, après la distribution du projet de rapport et la réception des commentaires. Il conviendrait de fixer une échéance pour le rapport final et les recommandations, dont une liste des participants ventilée par sexe, et de la publier sur le portail d'ActionOzone. Cela donnerait de la visibilité aux réalisations et aux priorités exprimées et aux suggestions des différentes régions. Dans certaines régions, la réunion commence par un examen de la mise en œuvre et des recommandations de la réunion précédente.

50. Le sondage mené auprès des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone révèle que les participants sont satisfaits au niveau régional. Le programme ActionOzone bénéficierait d'accorder une plus grande visibilité aux réalisations découlant des recommandations des réunions régionales et du partage des bonnes pratiques et des histoires de réussite entre les régions. Les recommandations varient au niveau du ton, plus officiel dans certaines régions que dans d'autres, mais elles donnent toutefois une direction à suivre pour la prochaine réunion, y compris la proposition d'un pays membre d'accueillir la prochaine réunion. Dans les plus grandes régions, il est également proposé de planifier à l'avance plusieurs réunions infrarégionales lors de la réunion mixte, aux fins d'examen par les participants. Ceci est inclus dans le rapport final de la réunion mixte.

51. En résumé, les participants sont généralement satisfaits de l'organisation des réunions, mais une amélioration dans la confirmation des dates et des lieux des réunions permettrait d'éviter les difficultés de logistique. Dans certains cas, la confirmation tardive des dates et des lieux a donné lieu à l'absence de participants. Le contenu de l'ordre du jour doit faire l'objet de consultations avec les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, les secrétariats et les agences plus tôt dans le processus. La préférence doit être accordée aux sessions de travail interactives plutôt qu'aux présentations de type conférence, pour le bénéfice des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone et des agences d'exécution. Les processus de préparation des recommandations et de suivi lors de réunions subséquentes devraient être expliqués et appliqués systématiquement dans toutes les régions. Le rapport final de la réunion, comprenant l'ordre du jour, une liste des participants ventilée par sexe et les recommandations de la réunion, devrait être publié sur le portail d'ActionOzone au cours du mois suivant la réunion, afin d'accroître sa visibilité et son rayonnement mondial.

II.3 Rayonnement de l'information et partage des connaissances

52. Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone reconnaissent avec grande satisfaction la valeur du rôle des réseaux régionaux pour le partage d'information, comme indiqué dans le tableau 1, ci-dessous. Selon le modèle actuel, les réseaux régionaux sont des sources d'information satisfaisantes pour

les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, surtout en ce qui concerne les nouveaux développements en matière de politiques générales, de science et technologie, de douane et de lois nationales, pour la réalisation des objectifs du Protocole de Montréal.

53. Les réseaux régionaux facilitent la diffusion des connaissances sur les exigences des cadres de réglementation relatifs à la mise en œuvre du Protocole, grâce à la participation régulière des représentants du Secrétariat de l'ozone et du Secrétariat du Fonds multilatéral. Le rayonnement de l'information est une dimension essentielle de l'ordre du jour des réunions de réseaux régionaux ; 88 pour cent des répondants estiment que l'information partagée lors des réunions régionales est utile ou très utile à leur travail. Les réunions comptent aussi sur la présence de partenaires régionaux qui partagent l'information sur les questions d'harmonisation ou de coordination régionale ou infrarégionale pertinente aux travaux des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone.

Tableau 1 : Appréciation des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone pour l'information reçue aux réunions de réseaux régionaux

| Réseau régional | Très pertinente | Pertinente | Assez pertinente | Pas trop pertinente | Pas pertinente |
|--|-----------------|------------|------------------|---------------------|----------------|
| Secrétariat du Fonds multilatéral | 65 | 21 | 3 | 1 | - |
| Secrétariat de l'ozone | 69 | 18 | 3 | 1 | - |
| Agences d'exécution | 55 | 35 | 3 | 1 | - |
| Agences bilatérales | 46 | 31 | 10 | 2 | - |
| Administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone/Protocole de Montréal | 50 | 30 | 7 | 1 | - |
| Autres experts/personnes-ressources invités | 41 | 40 | 5 | 5 | - |

54. Les réunions de réseaux régionaux offrent aussi une occasion de partager des renseignements sur le renforcement des capacités et d'échanger de l'information grâce à des visites sur le terrain suivies immédiatement d'ateliers de formation ciblés. Ces activités procurent aux administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone un accès aux installations et fournissent de l'information sur les technologies pouvant être d'intérêt pour leurs propres travaux à leur retour au pays. Au cours de ces visites, les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone profitent non seulement d'un apprentissage direct des technologies existantes, mais ils peuvent aussi partager entre eux leurs propres expériences à cet égard, ce qui favorise le partage de bonnes pratiques et de solutions possibles aux difficultés.

55. L'étude théorique précédente¹⁶ a révélé que le taux de roulement élevé d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone nuisait à la continuité des connaissances communiquées lors des réunions des réseaux régionaux. La formation régulière des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone (adjoints aux

¹⁶ UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/11

administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone), un service séparé du Programme d’aide à la conformité) est parfois offert immédiatement après les réunions de réseaux régionaux. Les nouveaux administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone qui participent à la fois à la réunion régionale principale et à la formation des nouveaux administrateurs sont exposés à un groupe expérimenté et à leur processus d’intrônisation afin de s’intégrer rapidement et devenir des membres entièrement fonctionnels des réseaux. Le taux de roulement est un problème d’envergure nationale que les réseaux régionaux ne peuvent pas changer. Pourtant, leur appui continu à abaisser la courbe d’apprentissage des nouveaux administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone contribue à renforcer les capacités grâce au partage des connaissances.

56. En résumé, les réseaux régionaux sont la pierre angulaire de l’architecture du soutien institutionnel de la mise en œuvre du Protocole de Montréal et représentant une tribune sur laquelle tous les administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone peuvent partager des informations et des expériences entre eux tout en bénéficiant de mises à jour régulières de la part d’autres parties prenantes, à savoir les secrétariats, les experts, les agences d’exécution et les partenaires de développement, afin de demeurer au faite des informations pertinentes au développement et à la gestion du programme du Protocole de Montréal au niveau national.

II.4 Enseignements tirés et rétroaction

57. Les réunions de réseaux régionaux sont très favorables aux échanges entre les pays, les agences bilatérales et d’exécution et les secrétariats. Les échanges en personne qui ont lieu parallèlement aux présentations prévues à l’ordre du jour offrent l’occasion d’aborder les difficultés associées à la conception des projets, leur suivi et leur mise en œuvre, et d’obtenir des précisions sur les orientations en évolution à l’intention des pays. Elles sont aussi le moment tout indiqué pour les secrétariats et les agences d’accueillir la rétroaction des pays dans un contexte différent, qui constitue un environnement facilitant les échanges constructifs, et de travailler ensemble à aborder des questions d’intérêt possible pour les pays.

58. Les ordres du jour des réunions prévoient des sessions de travail qui ne sont pas toujours divisées en sous-groupes lors des grandes réunions de réseaux mixtes. Les sessions de travail sont l’occasion pour les administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone de mettre leurs expériences en commun et de présenter des expériences nationales et régionales d’intérêt pour tous les participants. Les administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone sont d’avis que la coopération Sud-Sud dans les régions devrait être étendue en favorisant les échanges avec les réseaux et sous-réseaux régionaux de régions plus éloignées lors des réunions mixtes. Par exemple, ces événements pourraient être organisés autour d’un thème d’intérêt, tels que la lutte contre le commerce illicite de substances réglementées, que toutes les régions ont identifié comme étant un problème important, au lieu de viser les membres communs d’une région.

59. Les agences bilatérales et d’exécution jouent un rôle important dans l’offre d’expertise. La possibilité de réunir tous les administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone dans une région donnée est une occasion économique importante pour ces derniers d’obtenir de la rétroaction sur des questions telles que les mesures de politique, la mise en œuvre de projets et la coordination de programmes régionaux, infrarégionaux et nationaux.

60. Les participants ont confirmé que le processus d’apprentissage et de rétroaction n’a pas lieu que pendant les réunions régionales, mais qu’il se poursuit entre les réunions dans les groupes qui se consultent fréquemment sur les médias sociaux, sur Facebook, par courriel et sur WhatsApp. Au cours des réunions, les administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone échangent des informations sur les difficultés et les succès qu’ils connaissent dans la mise en œuvre de programmes et de projets, et apprennent les uns des autres en partageant des études de cas précises et des communications sur la mise en œuvre de projets précis.

61. En résumé, en favorisant l’apprentissage et la rétroaction de la part des principales parties prenantes, dont les administrateurs des Bureaux nationaux de l’ozone constituent le noyau, les réseaux deviennent un instrument institutionnel efficace pour garantir la pérennité des réalisations du Protocole de Montréal. Il est possible de faire encore plus en reliant les sous-régions d’une région, mais

aussi en reliant les régions plus éloignées, afin de favoriser la coopération Sud-Sud grâce au partage d'expériences sur des enjeux d'intérêt commun sur la mise en œuvre du Protocole et de ses amendements.

II.5 Répercussions sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)

62. À l'inverse des autres dimensions examinées dans cette évaluation, les résultats relatifs à la perception des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone quant à l'intégration des ODD aux travaux des réseaux varient considérablement d'une région à l'autre. La communauté du Protocole de Montréal a développé avec succès ses connaissances et son savoir-faire en silo au cours des décennies, alors qu'elle consacrait ses efforts aux substances liées à l'appauvrissement de la couche d'ozone, dans un premier temps, et ensuite à d'autres substances au fil de l'évolution du Protocole et des amendements qui ont suivi. Du point de vue environnemental, les enjeux ont été abordés avec succès en appliquant une approche combinant un volet économique et technologique dissocié de la grande question du développement durable.

63. La mise en œuvre du Protocole de Montréal a eu plusieurs conséquences positives, notamment son rôle dans la réduction d'émissions potentiellement nuisibles de gaz à effet de serre et par conséquent, la lutte contre les changements climatiques. Pourtant, il n'y a eu aucune intention explicite d'aborder la plus grande question du développement durable dans le cadre du mandat des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone. L'ajout des ODD à l'ordre du jour des réseaux va de pair avec l'évolution du Protocole lui-même. Bien qu'il n'ait pas été inclus dans la série d'enjeux initiaux à aborder en appui à la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des premières années, la perception a changé en offrant une ouverture vers le 5^e ODD (intégration des genres)¹⁷, le 13^e ODD (changements climatiques) et autres. La majorité des répondants au sondage mondial (79 pour cent) estiment que les ODD sont un enjeu important qui doit figurer à l'ordre du jour des réseaux. Ils s'intéressent davantage aux liens entre l'ozone et les changements climatiques, et les conséquences possibles sur leurs responsabilités et leurs travaux d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, qu'à aborder tous les ODD. Les répondants estiment également qu'il est utile de présenter un atelier de jumelage immédiatement après les principales réunions de réseaux régionaux (74 pour cent).

64. Il est important de préciser que le concept de la pérennité, dans le grand dossier de l'ozone, n'a porté que sur les réalisations précises du Protocole de Montréal, afin que les réalisations du Protocole perdurent à moyen et à long terme. Si les ODD et les liens entre la mise en œuvre du Protocole de Montréal et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 doivent devenir un point permanent à l'ordre du jour des réunions de réseaux, il faudra alors porter attention aux différentes significations du mot « pérennité », car il est souvent utilisé dans le contexte du Protocole de Montréal.¹⁸

65. En résumé, les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone se réjouissent de l'intégration des ODD à l'ordre du jour lorsqu'ils donnent une valeur ajoutée à leurs travaux d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone. Ils ne voient pas le besoin de les intégrer systématiquement à l'ordre du jour à titre de point permanent. Ils seraient ouverts à les inclure de façon ponctuelle, si les pays des régions exprimaient un intérêt spécifique directement lié aux responsabilités de leurs administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone. Cette éventualité serait repérée lors des consultations préliminaires sur l'établissement de l'ordre du jour.

II.6 Structure et organisation

66. Il y a consensus à savoir que le réseau offre une tribune pertinente pour faciliter la participation conjointe des acteurs des secteurs de l'ozone et de l'efficacité énergétique, et qu'il est essentiel de débattre des difficultés que posent la préparation et la mise en œuvre des plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali et la réduction progressive des HFC dans les années à venir. Les mesures visant à inviter un plus

¹⁷ La dimension de l'intégration des genres dans les réseaux est abordée à la fin de la partie II de l'évaluation.

¹⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/10

vaste public devraient être encouragées. C'est une question sur laquelle les gestionnaires d'ActionOzone et ses équipes régionales doivent se pencher afin de déterminer si l'élargissement de leur public exigerait des ressources supplémentaires. Les équipes régionales ont déjà commencé à le faire à même les ressources existantes.¹⁹ Les répondants sont aussi d'avis qu'il est très utile de présenter les ateliers de jumelage immédiatement après les principales réunions de réseaux régionaux (74 pour cent).

67. Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont été consultés sur les changements possibles à apporter à la structure et à l'organisation des réseaux régionaux. De façon générale, ils préfèrent les rencontres en personne d'une durée de trois à cinq jours comprenant des réunions et des visites sur le terrain ou des sessions de formation consécutives. Les réunions mixtes sont bien accueillies, mais les sous-régions préfèrent s'en tenir à leurs propres réunions de plus petite envergure en plus de réunions mixtes pour la région. La question de la langue demeure importante et un service d'interprétation devient nécessaire lors des réunions mixtes afin de faciliter le travail commun.²⁰ La possibilité de tenir des réunions interrégionales a aussi été soulevée comme moyen d'accroître les échanges d'expérience sur les nouvelles difficultés pour assurer la conformité et de profiter des histoires de réussite des régions qui en sont à une étape plus avancée.

68. En ce qui concerne la gestion du temps au cours des réunions régionales, plusieurs répondants s'inquiètent du peu de temps consacré aux ateliers de travail et aux échanges à l'extérieur de la plénière. Les participants aiment profiter de temps pour échanger. Les répondants ont mentionné les réunions passées, qui étaient de plus longue durée que le modèle actuel de trois jours pour la réunion principale. La tenue de séances de formation des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ou de visites sur le terrain immédiatement après la réunion, permet de compenser pour la plus courte durée de la réunion principale, en donnant aux participants l'occasion de passer plus de temps ensemble tout en profitant des expériences d'intérêt commun. Les réunions thématiques et les visites sur le terrain sont très bien cotées par les répondants.

69. En résumé, les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone s'entendent pour dire que les réunions en personne sont préférables, qu'elles devraient avoir lieu deux fois par année et être complétées par des réunions virtuelles, dans le cas de courtes réunions thématiques, ou de séances d'information, immédiatement après les ateliers de formation, s'il y a lieu. Une augmentation des échanges interrégionaux pour tirer des enseignements des expériences des autres et favoriser la coopération Sud-Sud est demandée. En ce qui concerne la participation aux réunions, les participants sont désignés par les pays, qui délèguent parfois des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone techniques opérationnels ou des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone adjoints, et parfois des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone qui assistent également aux réunions du Comité exécutif. Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont indiqué qu'il serait utile d'étendre la participation aux partenaires nationaux avec lesquels ils travailleront sur les questions d'efficacité énergétique au titre du Protocole.

II.7 Efficacité des réseaux

70. Les réunions régionales sont considérées comme un programme très efficace, compte tenu du rendement des sommes investies, même si l'évaluation ne comportait pas de volet d'analyse financière. L'efficacité du programme technique est difficile à mesurer dans le contexte d'une évaluation, surtout lorsqu'il s'agit d'attribuer les résultats aux interventions. Nonobstant ces limites aux méthodologies, les résultats qualitatifs recueillis pendant le processus révèlent que le programme est une méthode efficace de créer des capacités. Il a été démontré que le programme crée un réseau mondial d'administrateurs nationaux efficaces réalisant les objectifs du Protocole de Montréal. Le réseau des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone est souvent vu comme un exemple efficace que les autres accords multilatéraux sur l'environnement souhaiteraient reproduire. Le programme de réseaux régionaux a donné lieu à des capacités

¹⁹ Les répondants estiment aussi qu'il est très utile de tenir les ateliers de jumelage immédiatement après les réunions principales de réseaux (74 pour cent). La décision 91/42 soutient la préparation d'ateliers de jumelage comme expérience pilote. Elle n'est pas reliée comme telle au financement des ateliers régionaux.

²⁰ Les services d'interprétation engagent des coûts supplémentaires pour les réunions.

à long terme grâce à un financement différentiel et des résultats soutenus. Selon un partenaire de développement, les réseaux régionaux représentent le programme d'assistance technique financé par le gouvernement ayant la plus longue durée, à savoir 17 ans, dont les réalisations ont suscité un taux élevé de satisfaction.

71. Les équipes régionales de certains réseaux régionaux (Europe et Asie centrale) ont développé des méthodes de collaboration innovantes avec les pays visés à l'article 5 ayant accueilli des événements de réseaux régionaux et facilité des visites dans des installations technologiques, très appréciées par les participants. Voilà des moyens innovateurs de pousser les limites de ce qui peut être offert lors des événements de réseaux régionaux, sans engager de coûts et en harmonie avec le 17^e ODD et la promotion de partenariats afin de réaliser le développement durable.

72. Une meilleure gestion des défis de logistique lors de la préparation des événements permettrait une utilisation plus efficace des ressources. Les équipes régionales appliquent l'orientation administrative interne pour la prestation du Programme d'aide à la conformité, dans le respect du cadre administratif dans lequel ils travaillent sous la responsabilité du PNUE. Certains aspects particuliers des caractéristiques des événements des réseaux régionaux pourraient être communiqués par les coordonnateurs régionaux à la direction, afin de faciliter la préparation des orientations générales et aider à réduire les risques et les difficultés dans la présentation finale des réunions de réseaux régionaux. Tous les participants profiteraient d'une planification plus hâtive et d'un échéancier clair, car cela réduirait le risque de non-participation pour des raisons de logistique, pourrait réduire les coûts des billets de voyage et placer l'équipe régionale en meilleure position pour négocier avec les fournisseurs de services (p. ex., hôtels et services de traiteur). Cela faciliterait aussi la planification à l'avance des experts-ressources, des secrétariats et des agences, et permettrait de prévoir du temps pour les consultations sur un ordre du jour qui tiendrait compte des priorités des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone et de la disponibilité des personnes-ressource.

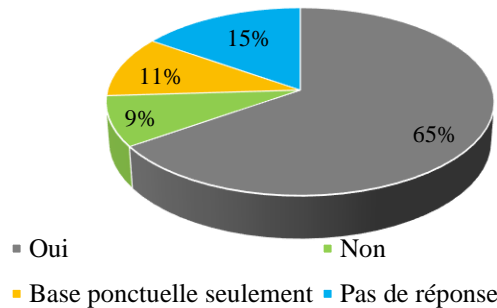
73. En résumé, les réseaux se sont avéré un programme d'assistance technique efficace. La diffusion d'une orientation harmonisée préparée par les gestionnaires d'ActionOzone à partir des expériences déclarées par les coordonnateurs régionaux pourrait servir d'outil de planification pour améliorer l'efficacité et réduire les risques.

II.8 Intégration des genres dans les travaux des réseaux régionaux

74. Au cours des réunions de réseaux régionaux, l'Administratrice principale, Suivi et évaluation a pu observer que les ordres du jour de toutes ces réunions comportaient un point sur l'intégration des genres, favorisant ainsi la sensibilisation aux questions de genre et permettant aux administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone d'aborder le sujet dans leurs travaux. Des présentations sur la dimension des genres ont été faites par différents types de participants, dont des représentants des secrétariats, des agences d'exécution, des experts des genres, le personnel d'ActionOzone et les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone. Plusieurs perspectives ont été présentées et ont fourni des renseignements pertinents que les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone pourraient appliquer à leurs travaux de tous les jours. Les agences ont aussi préparé des publications et des outils pour aborder la question des genres, et le Secrétariat du Fonds multilatéral profite toujours de l'occasion de parler de sa politique opérationnelle sur l'intégration des genres lors de différentes réunions.

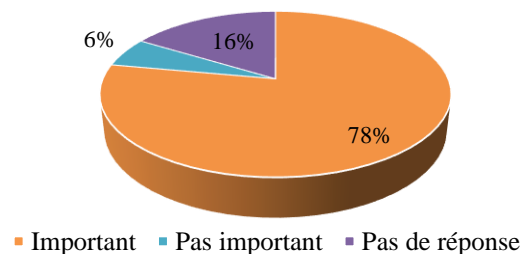
75. Bien que la question figure à l'ordre du jour des réseaux régionaux, reflétant la prévalence des politiques sur l'intégration des genres dans le système des Nations Unies et en application de la politique opérationnelle du Fonds sur l'intégration des genres, 65 pour cent seulement des répondants parmi les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone sont d'accord à ce que la question devienne un point permanent à l'ordre du jour. Neuf pour cent estiment que ce n'est pas nécessaire, onze pour cent croient que le point devrait être ajouté à l'ordre du jour de façon ponctuelle et les 15 pour cent restants n'ont pas répondu, comme indiqué dans la figure 3, ci-dessous :

Figure 3 : Intégration des genres en tant que point permanent à l'ordre du jour



76. Le rôle des réseaux régionaux pour aider les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone à intégrer les genres dans les travaux des Bureaux nationaux de l'ozone pour mettre en œuvre le Protocole de Montréal suscite une réponse plus positive. La figure 4 illustre que 78 pour cent de l'ensemble des répondants estiment que le rôle des réseaux régionaux à cet égard est très important, important ou assez important. Une proportion marginale de six pour cent seulement des répondants est d'avis que la question n'est pas importante et 16 pour cent des répondants n'ont pas répondu.

Figure 4 : Pertinence des réseaux régionaux pour l'intégration des genres



77. **En résumé, l'intégration des genres dans les enjeux à aborder dans le cadre des travaux des réseaux régionaux reçoit un appui raisonnable. Des exemples ont été donnés de l'impact positif de la création d'associations régionales féminines et des formations techniques à l'intention des techniciennes sur la responsabilisation des femmes dans les secteurs de la réfrigération et de la climatisation. Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont aussi indiqué qu'ils bénéficieraient de recevoir une orientation plus claire sur les moyens d'inclure la dimension de l'intégration des genres dans les propositions de projets, tout en sachant que c'est désormais obligatoire dans les projets du Fonds multilatéral.**

II.9 Conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur les travaux des réseaux régionaux

78. La pandémie a perturbé le modèle de prestation des réseaux régionaux. Après un ralentissement initial pour faire face aux fermetures immédiates et aux interdictions de voyager, l'équipe d'ActionOzone a mis en place des solutions pour organiser des réunions et des sessions de travail virtuelles sur des sujets d'intérêt précis. Elle a aussi aidé les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone à faire la transition aux nouvelles modalités. Des efforts ont été déployés dans certaines régions pour offrir un service d'interprétation lors des sessions virtuelles, afin qu'il n'y ait aucun obstacle de langue risquant d'exclure des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone des travaux.

79. Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont clairement indiqué qu'après la pandémie, le modèle de deux réunions par année était la solution souhaitée. Par contre, les réunions virtuelles peuvent désormais être ajoutées aux modalités d'interaction courantes. Les webinaires réguliers, qui coûtent moins cher que les réunions en personne, donnent l'occasion de se rencontrer plus fréquemment en personne et de présenter des réunions de plus courte durée sur des questions thématiques précises d'intérêt pour les participants. Cette solution est notamment appliquée à l'heure actuelle dans la préparation des plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, afin d'aborder des questions pertinentes d'intérêt pour tous les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone. À cet égard, les ateliers de jumelage, les séminaires thématiques et autres activités semblables pourraient être utilisées pour promouvoir les connaissances et faciliter l'identification et l'intégration des principales parties prenantes.

80. **En résumé, ayant tiré des leçons de la pandémie de la COVID-19, les réseaux semblent plus résistants et prêts à s'adapter aux changements. L'ajout d'outils virtuels et de la formation offerte aux administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone sur leur utilisation a accéléré l'adoption de ces technologies de communication. Ces nouvelles technologies facilitent les travaux des réseaux, mais elles ne doivent pas remplacer ni réduire le besoin de rencontres en personne. Les réseaux régionaux devraient demeurer une tribune unique d'échange de connaissances et d'expériences dynamisée par la dimension unique des relations humaines. Les enseignements tirés de la pandémie confirment l'importance des rencontres en personne et l'utilité des outils virtuels en appui aux travaux des réseaux, surtout au cours des périodes entre les réunions principales de réseaux régionaux.**

III. Enseignements tirés et carte de route

81. Outre le consensus général sur l'utilité du programme et l'appréciation de son fonctionnement actuel, l'évaluation a mis en évidence des mesures possibles, telles qu'une carte de route, pour assurer la pérennité et même renforcer la grande efficacité des réseaux régionaux :

- a) **Planification des réunions et établissement de l'ordre du jour :** Le programme des réseaux régionaux bénéficierait de l'élaboration d'un processus de planification commun afin de simplifier les différentes étapes de l'organisation des réunions de réseaux régionaux. Les gestionnaires d'ActionOzone pourraient préparer des lignes directrices pour les équipes régionales, depuis l'établissement de l'ordre du jour jusqu'à la logistique, afin de favoriser un meilleur exercice de planification et d'organisation. Le processus de consultation pour l'établissement de l'ordre du jour devrait commencer à une étape plus hâtive afin que tous les points de vue soient pris en compte ;

- b) **Résultats des réunions et suivi des recommandations :** Les équipes régionales d'ActionOzone pourraient harmoniser les méthodes de préparation, d'approbation et de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des réunions des réseaux régionaux. Cela contribuerait à mesurer les progrès accomplis par les mesures régionales définies par les pays pendant la réunion, facilitant ainsi le repérage des lacunes de connaissances et la définition des priorités de chacune des régions. Les gestionnaires d'ActionOzone pourraient offrir une orientation générale aux coordonnateurs régionaux afin de faciliter la création d'un modèle commun pour la préparation des rapports finaux, qui comprendrait un ordre du jour final et une liste des participants ventilée par sexe. Le rapport pourrait aussi faire état des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations des réunions antérieures et inclure les dernières recommandations à suivre à la prochaine réunion. Le rapport final pourrait être publié sur le portail d'ActionOzone au cours du mois suivant l'achèvement de l'activité ;
- c) **Échanges fructueux entre les régions :** Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ont recommandé un échange accru entre les régions ; l'échange d'expériences ne serait pas nécessairement fondé sur la proximité géographique, mais plutôt sur le partage d'intérêts communs (p. ex., le contrôle du commerce illicite). Un groupe d'experts commun de toutes les régions et la possibilité d'une participation à distance aux réunions d'une région éloignée pourraient faciliter l'échange d'expériences entre les différents réseaux ;
- d) **Élargissement du groupe de participants aux réunions de réseaux :** Bien que les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone soient prudents en ce qui concerne l'élargissement de leur propre champ de responsabilités et la prise en charge d'une charge de travail potentiellement accablante, ils ont suggéré d'étendre la participation à d'autres parties prenantes, invitant ainsi leurs homologues du secteur de l'efficacité énergétique à assister aux réunions de réseaux, afin d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali ;
- e) **Intégration des ODD à l'ordre du jour :** Les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone reconnaissent l'importance des ODD, déjà abordés dans leurs plans de développement nationaux. Dans l'éventualité de leur intégration à l'ordre du jour en tant que point permanent, la présentation devrait aborder les liens entre des ODD précis et la mise en œuvre du Protocole de Montréal, afin de garder le cap sur les objectifs des réseaux régionaux, et renforcer les capacités des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone pour la mise en œuvre au niveau national ;
- f) **Intégration des genres :** L'intégration de la question en tant que point permanent de l'ordre du jour a déjà commencé, grâce aux efforts d'ActionOzone. Elle crée une plus grande sensibilisation et un échange accru d'expériences, ce qui en facilite la reproductibilité dans d'autres pays, grâce au partage de bonnes pratiques ;
- g) **Agences bilatérales et d'exécution :** La participation des agences bilatérales et d'exécution est un élément intrinsèque de la valeur des réseaux régionaux, qui offrent un environnement technique dans lequel les agences et les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone peuvent échanger et aborder leurs projets communs. Les ordres du jour des réunions pourraient accorder davantage de place aux sessions de travail qui contribuent au partage d'expériences entre les pays d'une région et facilitent l'apprentissage mutuel ;
- h) **Développement continu des modalités virtuelles :** Un dernier mot pour mettre en évidence la capacité des réseaux à réagir et à s'adapter aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur leurs travaux. Les équipes des réseaux régionaux ont transformé la crise en une occasion de passer du statu quo à une utilisation avancée des technologies de communication, assurant ainsi la prestation du programme. Les réseaux régionaux devraient

continuer à développer leurs modalités et outils virtuels en tant que complément économique aux réunions régulières en personne.

82. Cette évaluation finale met fin à la quatrième évaluation des réseaux régionaux depuis 1994. Il pourrait être utile de refaire cet exercice tous les cinq ans, afin d'informer régulièrement le Comité exécutif.

Annex I

REGIONAL NETWORKS OF NOOs—MEMBERSHIP AND REGIONAL COORDINATION (*)

| AFRICA | | EUROPE AND CENTRAL ASIA 11 countries | LATIN AMERICA AND CARIBBEAN | | | ASIA AND THE PACIFIC | | | WEST ASIA 11 countries |
|--|---|--|---|--|--|---|---|--|--|
| ANGLOPHONE 28 countries | FRANCOPHONE 26 countries | | CENTRAL 9 countries | SOUTH 10 countries | CARIBBEAN 14 countries | PACIFIC ISLAND COUNTRIES 14 countries | SOUTHEAST ASIA 11 countries | SOUTH ASIA 13 countries | |
| <i>Coordinator:</i> Patrick Salifu | <i>Coordinator:</i> Yamar Guissé | <i>Coordinator:</i> Halvart Koppen | <i>Coordinator:</i> Marco Pinzon | | <i>Coordinator:</i> Donnalyn Charles | <i>Interim Coordinator</i> Pipat Poopeerasupong | | <i>Interim Coordinator</i> Elisa Rim | <i>Coordinator:</i> Khaled Klaly |
| Angola Botswana Egypt Eritrea Eswatini, Kingdom of Ethiopia Gambia, Republic of the Ghana Kenya Lesotho Liberia Libya Malawi Mauritius Mozambique Namibia Nigeria Rwanda Seychelles Sierra Leone Somalia South Africa South Sudan Sudan Tanzania, United Republic of Uganda Zambia Zimbabwe | Algeria Benin Burkina Faso Burundi Cameroon Cape Verde Central African Republic Chad Comoros Congo Congo, Democratic Republic of Cote d'Ivoire Djibouti Equatorial Guinea Gabon Guinea Guinea Bissau Madagascar Mali Mauritania Morocco Niger Sao Tome and Principe Senegal Togo Tunisia | Albania Armenia Bosnia and Herzegovina Georgia Kyrgyzstan Moldova, Republic of Montenegro North Macedonia Serbia Turkey Turkmenistan | Costa Rica Cuba Dominican Republic El Salvador Guatemala Honduras Mexico Nicaragua Panama | Argentina Bolivia, Plurinational State of Brazil Chile Colombia Ecuador Paraguay Peru Uruguay Venezuela | Antigua and Barbuda Bahamas Barbados Belize Dominica Grenada Guyana Haiti Jamaica Saint Kitts and Nevis Saint Lucia Saint Vincent and the Grenadines Suriname Trinidad and Tobago | Cook Islands Fiji Kiribati Marshall Islands Micronesia, Federated States of Nauru Niue Palau Papua New Guinea Samoa Solomon Islands Tonga Tuvalu Vanuatu | Brunei Darussalam Cambodia Indonesia Lao People's Democratic Republic Malaysia Myanmar Philippines Singapore Thailand Timor-Leste Vietnam | Afghanistan Bangladesh Bhutan China India Iran, Islamic Republic of Korea, Democratic People's Republic of Korea, Republic of Maldives Mongolia Nepal Pakistan Sri Lanka | Bahrain Iraq Jordan Kuwait Lebanon Oman Qatar Saudi Arabia Syrian Arab Republic United Arab Emirates Yemen |
| OTHER PARTICIPANTS/OBSERVERS (8) | | | | | | | | | |
| | | Azerbaijan, Belarus, Kazakhstan, Russian Federation, Tajikistan, Ukraine, Uzbekistan | | | | | | | State of Palestine |
| BILATERAL PARTNERS (13) | | | | | | | | | |
| Germany | Canada France Switzerland | Romania Poland Croatia | Canada European Commission Germany United States | Canada European Commission Germany United States | Canada Germany United States | Australia New Zealand | Australia Sweden | Japan | France Germany Japan |

(*) Source: OzonAction (as of 30 April 2023)

Annex II

**REGIONAL NETWORK MEETINGS ATTENDED BY THE SMEO
(JULY 2022 – MARCH 2023)**

| Regional Network | Date and venue of the meeting | Link to the webpage of the meeting |
|---|---|--|
| Asia and the Pacific: South Asia (SA), Southeast Asia (SEA) and Pacific Island Countries (PIC) | 17-19 July 2022, at Kevin Sathorn Hotel, Bangkok, Thailand | Joint Meeting of the South Asia (SA), Southeast Asia (SEA) and Pacific Island Countries (PIC) Networks of National Ozone Officers, Bangkok, Thailand, 17-19 July 2022 Ozonation Meeting Portal (ozonationmeetings.org) |
| West Asia | 11-16 September 2022 at Radisson Blue Dubai Waterfront Hotel, Dubai, United Arab Emirates | Thematic Technical and Coordination Meeting on the Development and Adoption of Standards as required under the Kigali Amendment, Dubai, United Arab Emirates, 11-12 September 2022 Ozonation Meeting Portal (ozonationmeetings.org) |
| | | West Asia Network Meeting for National Ozone Officers, Dubai, United Arab Emirate, 15-16 September 2022 Ozonation Meeting Portal (ozonationmeetings.org) |
| Europe and Central Asia | 20-22 September 2022 in Prague / Cheb, Czech Republic | Europe & Central Asia Meeting on Czech Republic's Montreal Protocol experience and the preparation of Kigali HFC implementation plans (KIPs) in Prague/Cheb, Czech Republic, 20-22 September 2022 Ozonation Meeting Portal (ozonationmeetings.org) |
| Africa - Anglophone and Francophone | 3-5 October 2022 in Nairobi, Kenya | Joint Network Meeting of African Ozone Officers and the planning meeting for Africa's KIP preparation, Nairobi, Kenya, 3-7 October 2022 Ozonation Meeting Portal (ozonationmeetings.org) |
| Latin America and the Caribbean | 14-24 March, in Panama City, Panama | Joint Network Meeting of Latin America and the Caribbean National Ozone Officers |

Annex III

THEMATIC PRIORITIES IDENTIFIED BY NOOs FOR THE AGENDA OF REGIONAL NETWORK MEETINGS

- Waste disposal: green customs and regional centres
- Disposal of refrigerators and AC equipment
- Gas contamination: cross-border dialogues, identification of gases at the borders and destruction
- Illegal trade: strengthening legal cooperation
- Customs, compliance and enforcement
- Training of technicians and certification schemes
- Combined training with other Multilateral Environmental Agreements (MEAs) to which the countries are Parties (e.g., Stockholm and Basel Convention) to address illegal transportation of chemicals
- Thematic workshops to overcome technology challenges related to the Kigali Amendment
- Technical capacity building on energy efficiency & identification of best practices for technology convergence
- Industry standards and usage of equipment using flammable, low-GWP refrigerants
- Measures for transition to substances and technologies with low-GWP (natural refrigerants)
- Data collection and reporting
- Methodology for Inventory of HFC equipment
- National cooling action plans
- Linkages between Paris Agreement and Kigali amendments
- Sharing experiences on KIP preparation and preparing for HFCs phase-down
- Sharing experiences on Reduce Reuse Recycle (RRR) networks for HCFC and HFCs
- Sharing experiences on ODS alternatives surveys and lessons learned
- Reporting on gender mainstreaming

Annex IV

A TYPOLOGY OF REGIONAL NETWORK MEETINGS (*)

REGIONAL NETWORK MEETINGS

ABOUT THESE MEETINGS

Networking provides a platform for Montreal Protocol operational focal points (National Ozone Units, or NOUs) from developing countries to exchange experiences, develop their skills and tap the expertise of their peers in both developing and developed countries.

The main activities of the Regional Networks include (indicative list only):

- Main and follow-up Network meetings;
- Thematic workshops;
- Contact group meetings and Informal Compliance Advisory Groups;
- Direct country-specific assistance and South-South/North-South cooperation;
- Electronic discussion groups (e-fora);
- Cooperation with relevant regional Ministerial/intergovernmental processes and economic/trade fora on the ozone layer protection issues;
- Support for regional information, education and communication initiatives;
- Regional and sub-regional initiatives and mechanisms to prevent illegal trade in ODS.

The above activities are implemented by the staff of the Regional CAP teams, under the overall coordination of the Head of Branch in Paris, using resources approved in UNEP's Compliance Assistance Programme (CAP) budget. Relevant Paris CAP staff are also involved as necessary. The UNEP Regional Directors provide political support.

DESCRIPTION OF NETWORK MEETINGS

A major component of the Networking service are the medium- to large-sized intergovernmental meetings known as Regional Network meetings. UNEP's annual Business Plan under the Multilateral Fund mandates CAP to both organise and participate in these meetings, and the Fund's Executive Committee expects UNEP to have sufficient staffing at these fora to adequately service the needs of the participants and to participate in the substantive discussions.

The Network meetings comprise one of the major compliance assistance services provided by UNEP under the Multilateral Fund and they are a platform on which the Secretariats and Implementing Agencies have come to rely to facilitate their own work. It is therefore essential that UNEP CAP participates in these meetings with the right type of staff and in a number commensurate with the responsibilities involved.

There are three types of Network meetings held each year in *each region*:

- One Main Network meeting involving all countries in the region (this meeting is sometimes held jointly with the main meeting of another Regional Network);
- One or more thematic meeting or contact group meeting involving a sub-set of the countries in the region, depending on needs.

The Main meetings are large and have full international participation. These typically include representatives of:

- National Ozone Units (NOUs)
- High level dignitaries from the host government
- Bilateral agencies (developed countries)
- Resource persons from industry, UNEP's Technology and Economic Assessment Panel, or other government agencies (e.g., Customs)
- Ozone Secretariat and Multilateral Fund Secretariat

- Staff and consultants of the other Implementing Agencies (UNDP, UNIDO, World Bank)
- UNEP CAP staff, both to organise the meeting and to provide substantive inputs.

CAP'S ROLE IN NETWORK MEETINGS

UNEP CAP is the organiser of the meetings, in cooperation with the NOU of the host government. For each of these meetings, UNEP CAP is responsible for inter alia:

- Developing the agenda and all meeting documents/presentations;
- Making multiple presentations during the meeting and participating to ensuing discussions;
- Overseeing and facilitating the meeting;
- Moderating or co-moderating certain sessions and parallel working groups;
- Making opening and closing addresses for the meeting;
- Contact with high-level officials from the host country (e.g., Ministers) who may open / close the meeting;
- Giving interviews to members of the press which typically participate in opening sessions;
- Organising and participating in bilateral sessions with specific countries (Ozone Secretariat; addressing compliance difficulties related sessions outside of the main meeting);
- Note taking during the meeting and producing the final report and recommendations;
- Using time in the margins of the meeting to follow up on the implementation of projects directly implemented by UNEP with specific countries and/or agencies;
- Making all logistical arrangements including negotiating hotel rates/bookings for participants, identifying and securing the workshop venue, meals, cocktails travel of participants, etc.;
- Paying out hand-carried DSA during the meeting;
- Handling any unforeseen circumstances related to participants (troubleshooting).

MAIN NETWORK MEETINGS

| | |
|---------------------|--|
| Description: | Annual meeting to share information and experiences, address compliance challenges, and provide a platform for interaction between international agencies and Secretariats and developing countries. Because of the international participation, Main Network meetings may have interpretation if required |
| UNEP role: | Prepare, organise, and manage the meeting as part of UNEP's implementation of the Regional Networks as per UNEP's approved CAP work plan. UNEP OzonAction is expected to participate in every meeting at an appropriate and sufficient level |
| Organised by: | OzonAction Regional CAP team, in cooperation with the host government (via SSFA) |
| Frequency: | 1 time/year for each Network |
| Venue: | Rotates between host countries |
| Duration: | Usually 4-5 days |
| Participants: | Developing country Network members (National Ozone Units), Implementing Agencies (UNDP, UNIDO, WB), bilateral agencies, Multilateral Fund Secretariat, Ozone Secretariat, technical experts/resource persons, industry associations. About 30-90 participants attend these meetings |
| UNEP participation: | The <i>minimal</i> UNEP participation in these meetings is 4: (a) Regional Network Coordinator (b) Another professional staff member from the Regional CAP team (c) One general staff member from the Regional CAP team. In some meetings, the Head of Branch may participate, and depending on the specific substantive issues being considered by the meeting, <i>additional</i> CAP professional staff from the regions and/or Paris may be requested to participate as well. |

THEMATIC MEETINGS

| | |
|---------------------|---|
| Description: | Meetings addressing specific themes that have been identified as priority by the Main Network meeting |
| UNEP role: | Prepare, organise, and manage the meeting as part of UNEP's implementation of the Regional Networks as per UNEP's approved CAP workplan. UNEP OzonAction is expected to participate in every meeting at an appropriate and sufficient level |
| Organised by: | OzonAction Regional CAP team |
| Frequency: | Variable (2-4 per year) per Network |
| Venue: | Different venues |
| Duration: | Usually 2-4 days |
| Participants: | Developing country Network members (National Ozone Units). Occasionally bilateral agencies and implementing agencies participate. About 25-30 participants attend these meetings |
| UNEP participation: | The <i>minimal</i> UNEP participation in these meetings is 3: (a) Regional Network Coordinator (b) Another professional staff member from the Regional CAP team or from the Paris team (c) One general staff member from the Regional CAP team. Depending on the specific substantive issues being considered by the meeting, <i>additional</i> CAP professional staff from the regions and/or Paris may be requested to participate. <i>OzonAction management</i> typically does not participate in thematic meetings. |

TRAINING OF NOUS

Besides Network Meetings, the Regional CAP teams organise training for National Ozone Officers. These workshops focus on the orientation of new National Ozone Officers. They provide them with fundamental knowledge and information tools that enable them to support their governments in meeting the commitments agreed by all countries under the Montreal Protocol.

(*) *Note:* This information is based on an internal document prepared by OzonAction for the evaluation.

Annex V

INFORMATION REFERENCES USED FOR THE EVALUATION

| Sources of information | Title |
|---|---|
| Multilateral Fund Secretariat (http://www.multilateralfund.org) | |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/7 | Update on the status of the second phase of the evaluation of regional networks of National Ozone Officers |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/10 | Update on the status of the second phase of the evaluation of regional networks of National Ozone Officers |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/31 | Projects recommended for individual consideration (Technical Assistance): Twinning of Ozone Officers and National Energy efficiency policymakers to support Kigali amendment objectives |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/72 | Report of the ninety-first meeting of the Executive Committee |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/11 | Desk study on the evaluation of regional networks of national ozone officers (NOOs) |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/11/Corr.1 | Terms of reference for the second phase of the evaluation of regional networks of NOOs |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/10 | Revised desk study on the evaluation of the sustainability of the Montreal Protocol achievements |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/9 | Final report on the evaluation of the Compliance Assistance Programme (CAP) |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/7 | Final report on the Evaluation of Regional Networks (March 2001) |
| UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/8 | Desk study on the evaluation of regional networks (February 2000) |
| Other sources | |
| OzonAction | Table of regional networks – <u>all regions and membership</u> |
| UNEP and Sida(2002) | <u>Networking Counts</u> : Building bridges for a better environment |
| Surveys/Questionnaires/Interviews | |
| Questionnaires to Regional Coordinators - June-July 2022 | |
| Global survey to 147 National Ozone Officers – September-October 2022 | |
| Questionnaires/interviews to Officials of UNEP - Ozone Secretariat, OzonAction and Multilateral Fund (Between July 2022 and March 2023) | |
| Focus groups and interviews with stakeholders – National Ozone Officers, Resource experts, country representatives (Between July 2022 and March 2023) | |
| Interviews with NOOs of the Latin America and Caribbean regional networks and regional case-study (January – March 2023) | |
| Other documents and websites | |
| UNEP/OzonAction | https://www.unep.org/ozonaction/networks https://www.unep.org/ozonaction/events https://www.ozonactionmeetings.org/ozonaction-meeting-portal |
| Regional Networks by region/subregion | https://www.unep.org/ozonaction/networks/africa https://www.unep.org/ozonaction/networks/asia-and-pacific https://www.unep.org/ozonaction/networks/europe-central-asia https://www.unep.org/ozonaction/networks/latin-america-and-caribbean https://www.unep.org/ozonaction/networks/west-asia |
| UNIDO | <u>Guide on gender mainstreaming in Montreal Protocol projects (2015)</u> |
| UNEP OzonAction publications and portal on gender mainstreaming | Portal and publications available at: https://www.unep.org/ozonaction/ozonaction-and-gender-mainstreaming Women in the Refrigeration and Air Conditioning Industry Gender Mainstreaming in the Montreal Protocol: Experiences in Latin America and the Caribbean Poster on Gender Mainstreaming in Montreal Protocol Women in Cooling - A Worldwide Survey |
| Ozone Secretariat | https://ozone.unep.org/ |

